

Bois-Colombes, le 23 avril 2013

AVIVA LANCE AVIVA ZENITH SECURITE 2

Suite au succès commercial d'*Aviva Zénith Sécurité* lancé au cours du premier trimestre 2013, Aviva France, acteur majeur de l'assurance vie et de l'épargne à long terme, de la gestion d'actifs et de l'assurance dommages, a décidé de lancer une version améliorée de cette offre. Du 22 avril au 19 juillet 2013, les épargnants pourront profiter d'*Aviva Zenith Sécurité 2*.

Christian Martin, directeur épargne et prévoyance d'Aviva France, a déclaré : « *L'offre Aviva Zénith Sécurité a séduit de nombreux épargnants et a montré qu'elle répondait parfaitement à leurs attentes et à leurs besoins. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui une nouvelle opération, dans une version encore améliorée, afin que les épargnants bénéficient d'une solution leur permettant de capter les phases de hausse du CAC 40 tout en se prémunissant d'éventuelles baisses, avec l'assurance du capital garanti à l'échéance** ».

Aviva Zénith Sécurité 2 en bref

- Une période de commercialisation de près de 3 mois du 22 avril au 19 juillet 2013,
- Une durée d'investissement de 8 années et demie (soit 34 trimestres),
- Un capital garanti à l'échéance*, le 16 février 2022,
- Un moyen de participer à la performance du CAC 40 avec une possibilité de rendement supérieur à celui d'un fonds en euros sur la période.

Les atouts d'Aviva Zénith Sécurité 2

- Une garantie en capital à l'échéance*
- Une « mémorisation » des performances du CAC 40

A la fin de chaque trimestre, on retient la meilleure performance de l'indice par rapport à son niveau de référence. Cela permet à l'épargnant de capter tout pic de performance quelque soit le moment où il se produit.

- Une protection contre les éventuelles baisses du CAC 40 au cours des 6 premières années
- Pour permettre à l'épargnant d'atténuer les effets négatifs de la volatilité du CAC 40 lors des 6 premières années, une performance égale à zéro est enregistrée pour un trimestre si lors de celui-ci, l'ensemble des performances constatées sont négatives.

A l'échéance des 8 ans et demi, on calcule la performance moyenne, qui correspond à la moyenne des performances enregistrées sur les 34 trimestres. Si cette performance est positive, l'épargnant reçoit la totalité de son capital investi* + 100% de la performance moyenne. Dans le cas contraire, il récupère le capital investi*.

*La garantie du capital à l'échéance s'entend hors frais de gestion du contrat et hors fiscalité. Offre soumise à conditions.

Contacts presse :

Karim Mokrane - 01 76 62 76 85 - Courriel : karim_mokrane@aviva.fr

Dominique Eluau - 01 76 62 67 19 - Courriel : dominique_eluau@aviva.fr

A propos d'Aviva

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse> et sur Twitter : @AvivaFrance